



FLASH INFO

18 décembre 2020

GESTES 1^{ER} SECOURS

⇒ Dispositif provisoire INRS



TICKETS RESTAURANT

⇒ Prolongation → 1^{er} Sept. 2021



MESSAGE DE VOS ELUS



www.cfdt-dhl.org

RECOMMANDATIONS INRS AUX GESTES DES PREMIERS SECOURS

Dans le contexte actuel de pandémie et de manière provisoire, l'INRS **préserve la santé et la sécurité des secouristes du travail et/ou des personnes portant les premiers gestes de secours**. Ces mesures de prévention consistent à limiter les contacts entre la victime et le secouriste et à renforcer les mesures d'hygiène et les gestes barrières.

	Soin des brûlures et des plaies	La victime ne répond pas mais respire	La victime ne répond pas et ne respire pas
1	Mettre des gants et masque (mis à disposition par l'employeur)	Mettre des gants et masque (mis à disposition par l'employeur)	Mettre des gants et masque (mis à disposition par l'employeur)
2	Protéger l'environnement (phase inchangée)	Protéger l'environnement (phase inchangée)	Protéger l'environnement (phase inchangée)
3	Informar la victime et demander sa coopération (éviter les contacts)	Contrôler respiration par le ventre, ne pas se pencher sur la victime ni lui ouvrir la bouche	Contrôler respiration par le ventre, ne pas se pencher sur la victime ni lui ouvrir la bouche
4	Inciter la victime à pratiquer les gestes sur elle-même	Mettre victime sur le dos : La Position Latérale de Sécurité est suspendue	Alerter
5	Alerter	Alerter	Placer tissu sur la tête de la victime pour éviter les projections
6	Surveiller la victime à distance	Surveiller la victime à distance	Procéder aux compressions thoraciques uniquement (s'aider du défibrillateur) : insufflations suspendue

Dans tous les cas, le SST et les témoins étant intervenus devront veiller à bien se laver les mains après l'intervention (y compris après le retrait des gants).

PROLONGATION DE LA VALIDITE DES TICKETS RESTAURANT

L'épidémie de Covid-19 ayant entraîné un deuxième confinement et la fermeture des restaurants, le Ministère de l'Economie prolonge l'assouplissement des modalités d'utilisation des titres restaurants.

Ainsi, la validité des titres restaurant, cartes ou papiers, arrivant à échéance à fin Janvier 2021, est prolongée jusqu'au **1^{er} Septembre 2021** inclus.

Les cartes restaurant sont **plafonnées à 38 €** par jour dans les restaurants, même les dimanches et jours fériés jusqu'au **1^{er} septembre 2021** inclus.

MESSAGE DE FIN D'ANNEE



L'année écoulée s'est avérée compliquée dans le quotidien de chacun, l'année 2021 ne peut augurer que de bien meilleurs jours, « Après la pluie, les éclaircies »

Nos fêtes de fin d'année se profilent, profitez de ces moments avec vos proches présents, ou en distanciel, et n'oubliez pas l'intemporelle formule qui trouve tout son sens dans ce contexte :

*" Prenez soin de vous,
de vos proches ...
et de nous tous "*



Excellentes fêtes de fin d'année à toutes et à tous

Vos élus CSE